



COMMUNE

DE

DEMI-QUARTIER

HAUTE-SAVOIE

N° 2022-101

Le Maire de la Commune de DEMI-QUARTIER ;

Vu les articles L 2212-1, L2212-2, L 2213-1 et L 2213-2 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

Vu les articles R 411-5, R 411-8, R 411-21-1 et R 411-26 du code de la route ;

Vu les articles 131-12 et 131-13, R610-3 et R 610- 5 du Code pénal ;

Vu la demande de l'entreprise « SARL MDATP – 6071 Route de Genève – 74130 BONNEVILLE » en date du 2 novembre 2022 afin de réglementer la circulation sur la Route de la Plate pour lui permettre de procéder aux raccordements des réseaux AEP, ENEDIS pour le Chantier REY situé au 442 Route de la Plate ;

Considérant qu'il convient de réglementer la circulation à cette occasion ;

Considérant qu'il appartient bien au Maire de le faire,

ARRETE :

Article 1^{er} :

Dans la période comprise entre le 7 novembre 2022 et le 14 novembre 2022 inclus, la circulation sera **alternée**, sur la Route de la Plate depuis le numéro de voirie n° 363 jusqu'au numéro de voirie n° 441.

Article 2 :

La vitesse des véhicules sera limitée à 30 km/h et le dépassement interdit au niveau du chantier. Le stationnement sera interdit à tous véhicules au niveau du chantier.

Article 3 :

Les prescriptions mentionnées aux articles 1 et 2 seront signalées à l'aide de panneaux réglementaires **mis en place par l'entreprise « SARL MDATP »**.

Article 4 :

Le présent arrêté sera **affiché** sur place **par l'entreprise « SARL MDATP »**.

Article 5 :

Les infractions au présent arrêté seront relevées et poursuivies conformément à la loi par la Gendarmerie et tout autre agent compétent.

Article 6 :

Ampliation du présent arrêté qui sera affiché à la porte de la mairie, sera transmise à la Gendarmerie de Megève, la CCPMB Transports Scolaires, au TAD Montenbus, aux services techniques de la commune, au SIABS, à la société « **SARL MDATP** », un exemplaire étant conservé en Mairie.

Fait à Demi-Quartier, le 8 novembre 2022.

Certifié exécutoire.

Publié électroniquement le 9/11/2022

Télétransmis Sous-préfecture le 9/11/2022

Le Maire,



Stéphane ALLARD